

LUXALPHA SICAV en liquidation judiciaire

Communiqué des liquidateurs judiciaires

Numéro 4

Ordonnance de référé du 15 janvier 2009

Le 15 janvier 2009 à Luxembourg, dans une affaire opposant ODDO ASSET MANAGEMENT SA à UBS (Luxembourg) SA et à LUXALPHA SICAV en liquidation judiciaire, le juge des référés avait enjoint à UBS (Luxembourg) SA d'exécuter un ordre de paiement reçu de la part de la Sicav portant sur un rachat d'actions.

Ce jugement a été exécuté et les fonds ont été transférés avant la mise en liquidation judiciaire.

UBS (Luxembourg) SA a interjeté appel contre cette ordonnance.

Arrêt d'appel de référé du 15 juillet 2009

Par arrêt du 15 juillet 2009 la Cour d'Appel de Luxembourg a réformé l'ordonnance de référé du 15 janvier 2009 et ordonné à ODDO ASSET MANAGEMENT SA de restituer l'intégralité du montant perçu au compte de LUXALPHA SICAV en liquidation judiciaire.

Suite à l'arrêt, les fonds ont été transférés à UBS (Luxembourg) SA qui les a transférés à LUXALPHA SICAV en liquidation judiciaire.

Luxembourg, le 4 septembre 2009

Les liquidateurs judiciaires

Alain RUKAVINA Paul LAPLUME